



Edito

Dans un contexte de morosité voire de défaitisme, il est important de savoir prendre du recul pour mieux affronter les difficultés présentes et mieux aborder l'avenir.

A l'occasion du discours du Pape Léon XIV prononcé à Metz le 28 septembre dernier, c'est un message d'optimisme en faveur d'une Europe unie, fidèle à sa vocation de paix et dont chaque génération doit s'approprier l'héritage, qui nous est retracé par Pierre Mandon. Ce dernier souligne la singularité de cette union volontaire d'États dont l'objectif est de régler leurs différends de manière pacifique.

Une présentation des aspects positifs et des points forts de l'Union, dont ses citoyens n'ont, à l'évidence, pas suffisamment conscience, a également été développée par l'historien Michel Depeyre dans sa conférence organisée le 18 novembre par le Mouvement européen Loire.

Ces repères posés, Michel Lefrançois souligne quelques points marquants du discours sur l'état de l'Union prononcé par Mme von der Leyen, discours d'une « ambition rare » selon la revue « Le Grand Continent ». Nous retiendrons notamment l'annonce du lancement en 2027 d'un nouveau Congrès de l'Europe, avec l'objectif d'une « vision capable d'inspirer une nouvelle génération d'europeens ».

Une Europe qui se construit sur les échanges et le compromis comme nous le rappelle Pierre Mandon en décryptant le fonctionnement du travail mené par une équipe de trois États dans le cadre de la présidence du conseil de l'Union européenne. Le nouveau trio a débuté en juillet par la présidence Irlandaise.

Vous retrouverez également dans ce numéro, le point sur la nouvelle démarche de l'Union européenne face à la crise du logement, les rubriques habituelles sur l'actualité, notre idée de lecture et « l'Europe près de chez nous » qui vous présente le nouveau guide des jumelages élaboré par la Fédération des Maisons de l'Europe, organisation membre du Mouvement européen France.

Marthe-Claire PORTAN



Léon XIV à Metz

« Aux racines de l'Europe pour la paix et l'unité »

Du 25 au 28 septembre, le pape Léon XIV a effectué son premier voyage apostolique en France, avec plusieurs étapes consacrées à la rencontre avec les Français et à des lieux marqués par l'histoire religieuse, sociale et culturelle du pays.

Pour conclure ce voyage, le Souverain pontife a choisi Metz et le Centre européen Robert Schuman, à Scy-Chazelles, haut lieu de la construction européenne où il a consacré son discours aux « racines de l'Europe pour la paix et l'unité » face aux représentants des institutions européennes et aux responsables politiques français.

À Metz, l'Europe comme réponse à la guerre

Plus de soixante-quinze ans après la déclaration du 9 mai 1950, le décor a changé, mais la question demeure. Comment faire de l'Europe autre chose qu'un marché, un ensemble de normes ou une addition d'intérêts nationaux ? Pour Léon XIV, la réponse passe par une Europe consciente de son histoire, mais capable de la faire vivre dans le présent. L'Europe, rappelle-t-il, est « une réalité culturelle et historique avant d'être une réalité

L'édito	1
Léon XIV à Metz....	1-2
Le logement....	3
L'état de l'Union....	4
La présidence tournante....	5
Le point de vue de l'historien....	6
Actualités MEF....	7
L'Europe près de chez vous	8
Idée lecture	8

Le Prix européen des femmes innovatrices



Décerné conjointement par l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) et le Conseil européen de l'innovation (EIC), ce prix **récompense les femmes entrepreneures à l'origine d'innovations pionnières en Europe ayant un impact positif tangible sur la société et la planète.**

Les personnes intéressées ont **jusqu'au 1er décembre 2026 pour soumettre leur candidature** ([info](#))

Léon XIV à Metz (suite et fin)

géographique ». Elle s'est constituée par strates, de la civilisation grecque à l'Empire romain, du christianisme aux cultures germaniques et slaves. L'Europe n'a jamais été une identité parfaitement homogène : elle s'est construite dans les échanges, les tensions et parfois les conflits entre des peuples et des traditions différents.

Cette lecture conduit Léon XIV à évoquer le christianisme comme l'une des sources historiques d'un ensemble de valeurs qui ont progressivement façonné le continent : la dignité de la personne, la liberté, le droit, la solidarité et l'attention portée aux plus vulnérables. Surtout, il articule cet héritage à l'Europe contemporaine. La référence aux racines chrétiennes n'aurait de sens que si elle s'accompagne d'une ouverture à l'autre.

Des racines chrétiennes, mais une Europe multiculturelle

Cette conception trouve son prolongement dans la question des migrations. L'arrivée de personnes fuyant les guerres, les persécutions ou la pauvreté constitue, pour Léon XIV, une « nouvelle étape de sa longue histoire de rencontres ». Il faut ainsi permettre l'intégration, la participation à la vie collective et la rencontre entre des personnes venues d'horizons différents. Le pape invite ainsi les Européens à ne pas concevoir leur identité comme une réalité figée, mais comme quelque chose qui peut continuer à se construire.

Cette vision renvoie à une question qui dépasse largement le seul débat migratoire : qu'est-ce qui fait aujourd'hui l'identité européenne ? Une langue commune ? Une histoire partagée ? Des frontières ? Une culture ? Les traités européens proposent une autre réponse : un ensemble de principes politiques et juridiques — la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les droits fondamentaux.

La méthode Schuman à l'épreuve du présent

Dans une Europe à nouveau confrontée à la guerre, Léon XIV relit la déclaration Schuman à la lumière du présent. La paix européenne ne peut pas être réduite à l'absence de conflit : elle suppose « un dialogue patient, de faire preuve de courage dans la négociation et d'être prêt à sacrifier certaines positions pour le bien supérieur de la paix ».

En 1950, Robert Schuman proposait de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une autorité commune. Derrière cette proposition technique se trouvait une ambition politique considérable : « rendre la guerre non seulement impensable, mais

matériellement impossible » (Déclaration Schuman, Paris, 9 mai 1950). C'est cette méthode que le pape remet au centre de son discours. L'Europe n'a pas supprimé les intérêts nationaux mais elle a cherché à les inscrire dans un cadre commun.



Le propos prend une résonance particulière dans le contexte international actuel. Alors que la puissance militaire, la compétition économique et les rapports de force occupent à nouveau une

place centrale dans les relations internationales, le pape insiste sur la valeur du dialogue, du droit international (pacta sunt servanda) et du multilatéralisme.

L'expérience européenne possède ici une singularité. Des États qui se sont affrontés pendant des décennies ont accepté de partager une partie de leur souveraineté et de régler leurs différends autour d'institutions communes. Le processus reste imparfait, parfois difficile et souvent lent mais il est synonyme de paix.

Une Europe à transmettre aux nouvelles générations

À l'heure où l'Union européenne peut sembler lointaine ou trop complexe, cette idée mérite d'être rappelée. L'Europe n'est pas seulement une institution installée à Bruxelles ou à Strasbourg, réservée à quelques initiés.

En s'adressant notamment aux jeunes européens, Léon XIV les invite à ne pas avoir peur de l'avenir et à prendre part à la vie de leurs communautés comme à la vie politique. Une manière de rappeler que le projet européen ne peut survivre comme simple héritage institutionnel : il doit être approprié par chaque génération.

C'est peut-être le sens le plus politique du discours prononcé à Metz. L'Europe est moins un Etat qu'une méthode. Celle du compromis plutôt que de l'affrontement, de la négociation plutôt que de la domination, de la solidarité plutôt que du chacun pour soi.

En quittant Metz, Léon XIV a laissé un message d'optimisme en faveur d'une Europe unie, fidèle à sa vocation de paix. Une espérance dont le projet européen a peut-être plus que jamais besoin.

Pierre
MANDON



Le Centre européen Robert Schuman : faire vivre l'Europe à Scy-Chazelles

À quelques kilomètres de Metz, à Scy-Chazelles, le Centre européen Robert Schuman prolonge concrètement l'héritage du « père de l'Europe ». Créé en 2000, il a pour mission de faire connaître l'œuvre de Robert Schuman et de contribuer à la citoyenneté européenne et à l'ouverture interculturelle.

Le Centre organise notamment des rencontres, des formations et des activités pédagogiques, en particulier à destination des jeunes. Il mène également des actions autour de l'interculturalité et de la citoyenneté européenne, ainsi que des projets transfrontaliers.

Le Centre travaille en lien étroit avec la Maison de Robert Schuman, située à quelques mètres. Cette demeure lorraine, où Robert Schuman vécut pendant plusieurs décennies, est aujourd'hui un musée consacré à sa vie et à la construction européenne.

Le lieu possède une forte dimension symbolique. C'est à Scy-Chazelles que Schuman vécut jusqu'à sa mort en 1963 et où il est enterré, dans l'église fortifiée Saint-Quentin. Dans cette région longtemps disputée entre la France et l'Allemagne, son histoire personnelle rejoint ainsi celle d'une Europe qui a choisi la réconciliation.

Le logement, une nouvelle priorité pour l'Union européenne

« Une maison, ce n'est pas seulement quatre murs et un toit. C'est aussi la sécurité, la chaleur, un lieu où se retrouvent famille et amis. C'est se sentir chez soi. Mais pour un trop grand nombre d'Européens et d'Européennes aujourd'hui, la question du logement est devenue une source d'anxiété. Elle peut être synonyme de dette ou d'incertitude. » Présidente von der Leyen, discours sur l'état de l'Union 2025.

Selon le rapport Eurostat 2025 sur le logement en Europe, il existe de grandes différences au sein de l'Europe sur les lieux où nous vivons en termes de taille, de type et de qualité mais la hausse du prix du logement (augmentation moyenne de 53% entre 2010 et 2024), et des loyers (+25% sur la même période), touche pratiquement tous les Etats. Des millions d'européens rencontrent ainsi des difficultés à se loger.

Face à cette situation le logement est désormais une nouvelle priorité pour l'UE.

La politique du logement relève essentiellement des États membres. Cependant le droit au logement pour les citoyens étant consacré par l'article 34 de la Charte des droits fondamentaux et par le socle européen des droits sociaux, une intervention de l'UE s'en trouve légitimée. Elle ne peut légiférer directement mais peut accompagner les États par des financements, une coordination des politiques, une promotion des bonnes pratiques.

La mobilisation des Institutions :

La Commission européenne a présenté le 16 déc 2025 le Plan européen pour des logements abordables qui repose sur 4 piliers :

- **Stimuler l'offre** : la Commission entend accroître la productivité du secteur de la construction et simplifier les procédures administratives, souvent pointées du doigt pour leur lourdeur.
- **Mobiliser les investissements** : une [plateforme paneuropéenne d'investissement](#) est en cours de création pour faciliter l'accès aux financements de la Banque européenne d'investissement (BEI) et des banques publiques nationales, dont la Caisse des Dépôts en France. Avec un plan d'action prévoyant 10 milliards d'euros d'investissement sur deux ans, cette initiative vise à soutenir la construction, la rénovation énergétique et l'innovation dans le secteur du logement.
- **Adapter les aides d'État** : offrir un cadre plus favorable aux investissements publics dans les logements sociaux et intermédiaires.
- **Protéger les plus vulnérables** : notamment l'accès au logement pour les jeunes et la lutte contre le sans-abrisme.

Ce plan constitue un cadre de coopération pour mobiliser des financements supplémentaires, favoriser l'échange de bonnes pratiques, des actions en faveur des publics les plus fragiles, aider à la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique des ménages.

Il constitue la première étape pour aider les États membres à fournir des logements plus abordables, durables et de qualité dans toute l'Europe.

Sa mise en œuvre reposera en grande partie sur la mobilisation des fonds relevant de la politique de cohésion, l'aspect social étant quant à lui porté par le Fonds social européen + (FSE+) qui permet de soutenir des programmes ayant vocation à faciliter l'accompagnement vers le logement social, et à lutter contre le sans-abrisme.

Le Parlement :

Un comité spécial sur la crise du logement a été mis en place dont le rapport final a été adopté par le Parlement le 10 mars 2026. La résolution de l'assemblée comprend des recommandations relatives à la nécessité d'accroître l'offre de logements privés et publics abordables, de simplifier les procédures dans le secteur de la construction et de la rénovation et de garantir les financements et les investissements par l'intermédiaire d'acteurs publics et privés.

Le Conseil de l'UE :

Sous la présidence chypriote du premier semestre 2026, le Conseil, réunissant les ministres de l'emploi et des affaires sociales des 27, a invité les décideurs politiques à tenir compte de l'interaction entre les besoins en matière de logement et les tendances démographiques, telles que le vieillissement de la population, la diminution de la taille des ménages et l'exode rural.

Il a appelé à encourager les investissements publics-privés au profit des régions où les tensions sont les plus importantes. Il a également souligné le lien entre politique du logement et environnement en constatant que les exigences d'efficacité énergétique peuvent contribuer à augmenter les coûts de construction et que le fait d'habiter à côté de son emploi permettrait de diminuer la pollution générale par de longs trajets quotidiens en voiture.

Première action mise en place par la Commission européenne :

Le 15 mai 2026 a été lancée la nouvelle [Alliance européenne pour le logement](#) réunissant « les États membres, les villes, les régions, les institutions de l'UE, les fournisseurs et associations de logements, les partenaires sociaux, l'industrie et la société civile. En reliant tous les niveaux de gouvernance, l'Alliance exploitera l'expertise en matière de logement et les bonnes pratiques de toute l'Europe afin de permettre le partage et l'apprentissage mutuel. L'objectif est d'aller au-delà de la consultation – vers des actions visant à soutenir, coordonner et amplifier les efforts locaux, régionaux et nationaux qui reflètent la diversité des besoins et des systèmes de logement de l'Europe ».

Marthe-Claire PORTAN



Le discours sur l'état de l'Union 2026 : une édition marquante ?

La réponse à la question posée dans le titre ne sera évidemment pas la même pour tout le monde. Ce discours, prononcé par la.le Président.e de la Commission et devenu le rendez-vous traditionnel de septembre depuis 2010, ne fait pas que dresser le bilan de l'UE pour l'année écoulée. Il vise aussi et surtout à présenter les grandes priorités et les initiatives pour l'année à venir.



Source : Toute l'Europe

Quelques points sont indéniablement à remarquer pour le « cru 2026 ». A commencer par la présence, en tant qu'invité, de Mark Carney, Premier ministre canadien, et la **proposition faite au Canada de devenir le premier membre associé de l'UE**. Il s'agit là de « mettre les forces en commun », de l'IA à la défense en passant par l'énergie et l'Arctique, un objectif louable dans un ordre mondial chahuté par les superpuissances.

Un autre point remarquable est la détermination à doter l'Europe du **pendant du « mécanisme de l'article 4 de l'OTAN**, qui permet à un allié de demander l'ouverture de consultations s'il se sent menacé », cela devant conduire à ce « qu'un **Conseil européen de sécurité** devienne réalité ». La question du principe de l'unanimité au sein d'un tel Conseil devra bien-sûr être traitée, mais la menace russe justifie totalement une telle initiative.

A noter également l'annonce du lancement, en 2027, d'un **nouveau Congrès de l'Europe** à l'occasion du 70ème anniversaire historique du traité de Rome. Il s'agit là de « retrouver cette faculté de penser l'Europe », à l'instar du Congrès de l'Europe qui s'est tenu à La Haye en 1948, alors « considéré comme le moment fondateur du fédéralisme européen ». Et Ursula von der Leyen de préciser, à la fin de son discours : « nous avons besoin de nos esprits les plus brillants – de toute notre Union et de l'ensemble de notre grand continent. Ensemble, ils élaboreront une vision capable d'inspirer la nouvelle génération d'Européens. Capable de reconquérir l'imaginaire européen. Pour que la prochaine génération puisse écrire sa propre histoire. » L'espoir d'un nouvel enthousiasme !

Le lecteur pourra ici, grâce aux très intéressants articles de [Toute l'Europe](#) d'une part, et du [Grand Continent](#) d'autre part, parcourir l'intégralité du discours (texte et vidéo) et

rentrer dans le détail de deux analyses détaillées. Dans les premières lignes de l'analyse du [Grand Continent](#), on lit : « Selon la présidente de la Commission,... « Notre Union n'a jamais été aussi forte. Mais notre Union peut aussi sembler plus précaire que jamais. » Von der Leyen a structuré son discours autour d'une analyse des principales tensions qui caractérisent « notre monde contemporain », « cette **époque complexe, faite de grandes possibilités et de grands dangers** ». ». Dans la liste des sept crises passées en revue, énergétique, climatique, sécuritaire, technologique, migratoire, internationale, et démocratique, le [Grand Continent](#) relève que « ce discours, d'une ambition rare au niveau européen, repose sur un paradoxe. Les crises que la présidente décrit avec le plus de force analytique sont celles sur lesquelles la Commission semble avoir le moins de prise. La fermeture d'Ormuz et la guerre en Iran, relèvent désormais presque exclusivement de Washington, de Téhéran et désormais. »



Ursula von der Leyen aux côtés du Premier ministre canadien Mark Carney, invité dans l'hémicycle à l'occasion du discours sur l'état de l'Union - Crédits : Parlement européen

Source : Toute l'Europe

Il est également intéressant à cet effet de lire dans l'analyse de [Toute l'Europe](#) la réaction des différents chefs de groupe politique qui sont intervenus à la suite du discours de Mme von der Leyen. Si ces retours sont généralement sans surprise eu égard à la couleur politique, ils sont d'une certaine façon le reflet de l'appréciation générale du discours qui semble pouvoir être faite. Mais ils semblent refléter aussi le climat qui règne au Parlement depuis les dernières élections. En effet, au-delà des questions régulières comme celles de Manfred Weber (PPE) qui « critique l'approche de l'UE sur les politiques climatiques », ou de Valérie Hayer (Renew Europe) qui « appelle à une radicalité pro-européenne », les questions posées par un certain nombre des autres groupes, en particulier sur la droite de l'hémicycle, le sont sur un ton qui rappelle la réalité des stratégies de démolition par l'intérieur qui menacent l'édifice européen.



Michel LEFRANCOIS

L'Europe au rythme des présidences tournantes du Conseil



Depuis le 1er juillet, l'Irlande préside le Conseil de l'Union européenne, succédant à Chypre. Dans trois mois, Dublin passera déjà le relais à la Lituanie. C'est toute la particularité des présidences tournantes : six mois pour faire avancer les dossiers européens, rapprocher les positions des Vingt-Sept et faciliter les compromis.

« La force dans l'unité »

Lors de son discours devant le Parlement européen, le Taoiseach (Premier ministre irlandais) Micheál Martin a résumé la méthode par un vieux proverbe de son pays « Ní neart go cur le chéile » qui signifie « La force dans l'unité ». La formule dit beaucoup de l'exercice. Présider le Conseil, c'est moins décider que faire dialoguer, négocier et rapprocher des positions nationales parfois éloignées pour tendre vers une forme d'unité. Concrètement, le pays qui assure la présidence fixe l'ordre du jour, préside la plupart des réunions ministérielles et joue un rôle de facilitateur entre les États membres, ainsi qu'avec la Commission et le Parlement européen. Il existe quelques exceptions : le Conseil des affaires étrangères est présidé par la haute représentante de l'Union, et l'Eurogroupe a son propre président.

À ne pas confondre : le Conseil de l'UE, où siègent les ministres des Vingt-Sept, n'est ni le Conseil européen, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement sous la présidence d'Antonio Costa, ni le Conseil de l'Europe, une organisation distincte de l'Union.

Dix-huit mois, trois pays, une même boussole

L'Irlande ne travaille pas seule. Sa présidence ouvre un nouveau trio, avec la Lituanie, qui lui succédera en janvier 2027, puis la Grèce, au second semestre 2027. Pendant dix-huit mois, ces trois États définissent ensemble des objectifs et un programme de travail communs, afin d'assurer une continuité dans l'action du Conseil.

Chaque pays conserve ensuite son propre programme pour les six mois durant lesquels il préside le Conseil. Le trio permet donc de conjuguer deux temporalités : le temps court de la présidence du Conseil et le temps plus long de l'action de l'Union. [Toute l'Europe explique ici le fonctionnement de ce mécanisme.](#)

Les priorités irlandaises

La compétitivité, les valeurs européennes et la sécurité constituent les trois piliers de la présidence irlandaise. Le soutien à l'Ukraine, l'élargissement de l'Union et les négociations sur le prochain budget pluriannuel européen figurent notamment parmi les dossiers importants. [Le programme officiel de la présidence irlandaise](#) détaille ses priorités.

L'Irlande entend aussi lui donner une dimension particulière dans le domaine linguistique. 2026 est la première présidence irlandaise depuis que l'irlandais est devenu une langue de travail pleinement opérationnelle de l'Union européenne, en janvier 2022. Lors de la [cérémonie d'ouverture au château de Dublin](#), l'Ode à la Joie, l'hymne européen, a ainsi été interprétée en anglais, en allemand et en irlandais (ainsi qu'en ukrainien !). Une manière symbolique de rappeler que l'unité européenne ne signifie pas l'uniformité.



La présidente du Parlement européen, Roberta Metsola aux côtés du premier ministre irlandais, Michael Martin

Pour le grand public, une présidence tournante laisse rarement de souvenirs spectaculaires. Pourtant, c'est elle qui choisit les priorités, organise les négociations et parvient parfois à conclure un dossier resté bloqué pendant des mois. À Bruxelles comme dans les capitales, le passage de relais est permanent : c'est l'un des mécanismes qui permettent à vingt-sept États aux intérêts différents de trouver des compromis et de les inscrire dans la durée

Pour approfondir : [le site officiel de la présidence irlandaise](#), [le programme du trio Irlande-Lituanie-Grèce](#) et [l'article d'Euronews consacré aux principaux défis de la présidence irlandaise](#).

Pierre
MANDON



Le point de vue de l'historien

Conférence du 18 septembre à l'hôtel Ibis-Terrasse de Saint-Etienne

La conférence intitulée « Que peut faire l'Europe face aux bouleversements mondiaux ? » a été donnée par Michel Depeyre (Maître de conférences émérite en Histoire Moderne et Contemporaine à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne).



Les propos ont été présentés sous 3 volets différents. On a d'abord pu se demander si l'Europe est un nain géopolitique, eu égard au concept de puissance et à sa visibilité internationale, en reconnaissant ses faiblesses et ses crispations. L'entité géopolitique en construction continue qu'est l'UE est tout de même le 2ème PIB au monde, la 3ème puissance démographique, le 7ème espace géopolitique, et occupe une place unique dans l'ONU. Mais des dissensions plus ou moins lourdes existent (avion SCAF, Ukraine...), et ce qui manque trop souvent aux Européens, c'est la conscience d'« appartenir à... ». Trump et Poutine n'auraient-ils pas, malgré eux, un effet positif et catalytique en la matière ?

Le 2ème volet de la conférence a affirmé l'UE comme un acteur de 1er ordre qui, face aux désordres économiques, reste un grand marché, et qui renforce progressivement sa crédibilité en tant qu'acteur militaire. Si l'Europe agit économiquement et financièrement quoi qu'en disent les politiques et les médias, l'euro en étant l'exemple le plus fort, les sujets à dissensions ne manquent pas, comme par exemple la lutte contre le dumping chinois. Par contre, la prise de conscience inédite sur le sujet défense est un élément majeur de sa construction.

Le dernier volet a questionné le modèle démocratique de l'UE. Créée suite aux 2 cataclysmes fondamentaux de 14-18 et 39-45, l'Europe garantit des principes sur la base de ses objectifs (énoncés à l'[article 3 du traité de Lisbonne](#)), avec la promotion de la paix en première ligne. Seule l'indéfectibilité de ces principes permettra de faire face aux dangers grandissants, venant de l'intérieur de ses frontières (démocraties illibérales en développement), comme de l'extérieur (volontés et actions de déstabilisation multiples).

C'est par une référence au discours, en 1849, d'un grand Européen, Victor Hugo pour l'ouverture du Congrès de la Paix, que Michel Depeyre a conclu sa conférence, mettant en évidence qu'une telle construction, celle de l'UE, se fait sur le temps long.

Un grand merci à Michel Depeyre

Michel LEFRANCOIS



A la suite de la conférence de Michel Depeyre, **Yoan Pompét, chargé de mission à l'URALE** (Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes) a présenté « **Demain au fil du Rhône** », projet cofinancé par l'UE qui imagine les futurs possibles de la vallée du Rhône à l'échéance 2050.

Les lecteurs d'EuropaLoire avaient déjà pu découvrir le projet dans le numéro précédent (n°67), en page 8 à la rubrique « L'Europe près de chez vous ».

Les posters présentés lors de l'événement du 18 septembre, illustrant les 8 récits imaginés par 200 personnes de tous âges lors du printemps 2026, ont été l'occasion d'échanges fructueux. Rendez-vous pour la suite début novembre sur le site web interactif dédié au projet (à suivre sur urale.eu)



l'un des 8 posters présentés : Camille & Jenny



Migrations et Asile

Les débats européens sur la migration et l'asile connaissent une nouvelle accélération, marqués à la fois par le renforcement du contrôle des frontières extérieures et par la recherche de solutions pour le retour des migrants en situation irrégulière. Cinq États membres, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas, se sont réunis à Copenhague le 4 septembre afin de faire avancer la création de « centres de retour » situés hors de l'Union européenne. Le Rwanda et l'Ouganda figurent parmi les partenaires potentiels. L'objectif est de conclure un premier accord dès cette année et d'ouvrir un premier centre opérationnel en 2027. Ces dispositifs s'appuieraient sur le nouveau règlement européen sur les retours, qui permet sous certaines conditions de transférer des migrants vers des pays tiers, à condition que leurs droits fondamentaux soient respectés. Même si les promoteurs de ces centres insistent sur leur caractère ouvert, cette approche demeure toutefois très controversée. Des organisations de défense des droits humains, notamment Amnesty International, dénoncent le risque de violations des droits fondamentaux, tandis que des interrogations persistent sur la situation des droits humains dans les pays envisagés. Les cinq États doivent également examiner les aspects juridiques, financiers et opérationnels de ces centres, certains scénarios évoquant des capacités pouvant atteindre 10 000 personnes. **Parallèlement, l'Espagne souhaite renforcer la dimension européenne de la gestion des frontières.** À la suite de la crise migratoire survenue à Ceuta fin juillet, le Premier ministre Pedro Sánchez a annoncé qu'il demanderait une présence permanente de Frontex dans l'enclave espagnole, en particulier dans le port et sur la digue du Tarajal. Si Frontex est déjà présente chaque été dans le cadre de l'opération Minerva pour contrôler les flux de passagers et de véhicules, Madrid estime désormais nécessaire un engagement européen plus durable. L'Espagne a déjà sollicité la prolongation de l'opération ainsi que l'envoi d'effectifs supplémentaires afin de gérer les migrants demeurés dans l'enclave.

Politique industrielle européenne et Etats-Unis

Le 10 septembre, les États-Unis ont exprimé des critiques sur le futur Fonds européen pour la compétitivité (European Competitiveness Fund, ECF), doté d'environ 400 milliards d'euros, qui financera notamment la recherche, le numérique, les technologies décarbonées, la défense et l'espace dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034. Washington estime que l'article 10, qui favorise les acteurs européens dans l'accès aux financements, risque d'exclure les filiales européennes d'entreprises internationales, de perturber les chaînes d'approvisionnement existantes et de limiter les transferts de technologies et de propriété intellectuelle. Les États-Unis contestent également l'article 51, qui limite le financement de contenus provenant de pays tiers dans les secteurs de la défense et de l'espace et l'article 11, qui

prévoit une contribution financière pour la participation de pays tiers à certains programmes européens, sur le modèle du programme SAFE. Washington affirme que ces mesures priveraient l'Europe de l'accès aux technologies de pointe américaines et pourraient affaiblir l'interopérabilité entre les États-Unis et les alliés européens de l'OTAN. L'administration américaine estime aussi que certaines dispositions pourraient être incompatibles avec la déclaration conjointe UE-États-Unis du 21 août 2025, sans toutefois préciser quels engagements seraient concernés. **Alors que les négociations sur le CFP 2028-2034 sont toujours en cours au Conseil et au Parlement européen, les États-Unis demandent explicitement la suppression de ces clauses de préférence européenne, y compris dans le futur programme « Global Europe »** (environ 200 milliards d'euros), consacré à l'action extérieure de l'UE. Les États-Unis avertissent que toute extension des mécanismes de préférence européenne dans les fonds européens de défense pourrait conduire Washington à réexaminer certaines exemptions aux règles « Buy American », notamment celles accordées dans le cadre des accords de coopération en recherche et développement (RDPA) conclus avec 19 États membres de l'UE.

Handicap et Europe

L'Union européenne compte près de 80 millions de personnes en situation de handicap, ce qui fait de l'inclusion et de l'accessibilité un enjeu majeur à l'échelle européenne. Depuis le Traité d'Amsterdam de 1997 et la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, l'UE s'est progressivement dotée d'un cadre juridique visant à garantir leur pleine participation à la société sur un pied d'égalité avec les autres citoyens. Ces dernières années, plusieurs avancées importantes ont été réalisées, notamment l'adoption de normes européennes d'accessibilité applicables aux produits et services du quotidien, ainsi que la création d'une carte européenne du handicap et d'une carte européenne de stationnement. L'objectif est de faciliter l'accès aux transports, aux services numériques, au commerce en ligne et à de nombreux autres domaines de la vie sociale et économique. Malgré ces progrès, les organisations représentatives des personnes handicapées estiment que leurs besoins restent insuffisamment pris en compte dans certaines politiques européennes. **En septembre 2026, le Forum européen des personnes handicapées (EDF) a ainsi critiqué le projet de règlement sur le logement abordable présenté par la Commission européenne, regrettant l'absence de toute référence spécifique au handicap, à l'accessibilité des logements ou à la Convention de l'ONU.** L'EDF demande que les futures constructions et rénovations respectent des normes d'accessibilité et que les difficultés particulières rencontrées par les personnes handicapées, notamment pour accéder à un logement adapté, soient pleinement prises en compte.

L'Europe près de chez vous

Le Guide des Jumelages

pour faire « Vivre l'Europe au cœur des communes et des territoires » !

La Maison de l'Europe de la Loire a contribué, avec les MDE de Nantes Toulouse, Perpignan et Tours, à la réalisation du Guide des Jumelages de la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME).

La diffusion nationale d'une publication issue du groupe de travail Jumelages, initié en septembre 2024, représente un véritable levier pour consolider les liens entre les territoires européens et « renforcer les capacités des acteurs de terrain, valoriser les bonnes pratiques et encourager les complémentarités entre projets porteurs de sens, inclusifs et durables », comme le précise Karine Daniel, Sénatrice Loire Atlantique et présidente de la FFME.

Présentation du Guide par K. Daniel avec les membres du GT Jumelages de la FFME, à La Maison de l'Europe de Paris, en compagnie de C. Maretheu, responsable du Programme CERV (citoyens-égalité-droits-valeurs)



Par une approche structurée et accessible, le guide permet de comprendre les coopérations territoriales, de définir

ce qu'est un jumelage, d'en maîtriser le cadre juridique pour construire un projet solide et durable, étape par étape. Le guide recense les dispositifs de financement en insistant sur l'importance d'impliquer les jeunes pour développer une citoyenneté européenne active et concrète.

Renouveler les formes d'engagement : diversifier les actions, intégrer de nouveaux publics, s'adapter aux enjeux contemporains (transition écologique, inclusion, numérique...) constituent les principaux apports de la MDE42, issus des rencontres départementales des acteurs de jumelages en invitant à de nouvelles formes de coopérations thématiques.

Comme le souligne Jean Noel Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dans sa préface, ce guide est un outil précieux et adapté « au Fonds de Soutien des Jumelages, car « Investir dans les jumelages c'est préparer l'Europe de demain. C'est affirmer que la paix et la démocratie ne sont jamais acquises mais qu'elles se transmettent, génération après génération, au plus près des citoyens et des territoires ». [Lien ICI](#)



Le saviez-vous ?

European Media Freedom Act : le règlement européen sur la liberté des médias.

Appliqué depuis 2025, le règlement européen met en place plusieurs mesures pour protéger l'indépendance, la liberté et le pluralisme des médias. Il prévoit notamment une transparence sur l'identité des propriétaires de médias et une interdiction de l'espionnage des journalistes.

Plus d'info sur : [Toute l'Europe](#)

Idée lecture :



Vladimir Poutine ou la falsification de l'histoire comme arme de guerre, Robert BELOT.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe, collection Débats et documents, 2024.

Robert Belot a été professeur d'histoire contemporaine à l'Université Jean

Monnet et titulaire de la chaire européenne Jean Monnet EUROPA. Auteur de plusieurs livres relatifs à la construction européenne il s'est notamment intéressé au parcours et au rôle d'Henri Frenay, pendant la seconde guerre mondiale.

Il signe ici une analyse critique d'un article de Vladimir Poutine, publié en juillet 2021, intitulé « Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens ». Il démontre comment Vladimir Poutine réécrit l'histoire, comme cela a déjà pu être souligné à travers différents discours. Cette réécriture passe par la négation de l'identité culturelle de l'Ukraine, par l'inversion du rôle agresseur/agressé, par l'accusation de trahison par l'Ukraine de ses liens

historiques avec la Russie et du rôle alors joué par l'Occident, notamment au XX^{ème} siècle... Ce sont autant de méthodes relevant du « gaslighting » historique « forme de détournement cognitif ou de détournement historico-mémoriel qui vise à l'inversion du réel » et à justifier, entre autres, l'entrée en guerre contre l'Ukraine, en 2022, pour la « dénazifier ».

L'auteur montre aussi comment dès le XI^{ème} siècle, et surtout depuis le règne de Catherine II, l'imaginaire russe a peu à peu construit ce récit que Poutine fait sien, développe et perpétue.

Un éclairage édifiant sur la place de la manipulation dans le discours politique.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen**
Loire